



—
RAPPORT
D'ENGAGEMENT
ESG
—

19

Schelcher_Prince
Gestion

SOMMAIRE

NOTRE DEMARCHE D'ENGAGEMENT	2
L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL.....	5
L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE	14



NOTRE DEMARCHE D'ENGAGEMENT

Le Groupe Arkea s'est construit sur un modèle coopératif et collaboratif, ancré dans les territoires. En 2019, les travaux autour de la 'Raison d'Etre' du Groupe sont venus renforcer cette identité. Le Groupe Arkéa souhaite ainsi se positionner comme un acteur au service de ses territoires et un partenaire de ses clients et sociétaires dans l'accompagnement de leurs transitions ainsi que dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour Arkea Investment Services, qui rassemble les expertises de gestion d'actif du Groupe Arkéa, il est donc légitime de se positionner comme investisseur responsable et prendre à son compte, dans la gestion de ses produits et services, cette ambition. Cette volonté d'Arkéa Investment Services représente ainsi la déclinaison de cette 'Raison d'Etre' dans notre métier de gestionnaire d'actifs.

Nous avons ainsi la conviction que la performance financière bénéficie de la prise en compte des enjeux de développement durable, quels que soient les univers d'investissement. En effet, cette prise en compte traduit la capacité des entreprises dans lesquelles nous investissons à avoir une vision à long terme dans la conduite de leurs activités, de gérer leurs risques et opportunités. Elle est donc nécessairement corrélée à leurs performances.

Mais nous avons surtout la conviction que nos clients attendent plus de nous : au-delà de la performance financière, nous devons avoir l'ambition de leur

proposer des produits qui donnent du sens à leurs investissements avec un impact sur l'environnement et sur l'Humain et dans le même temps d'accompagner les entreprises sur le chemin du changement.

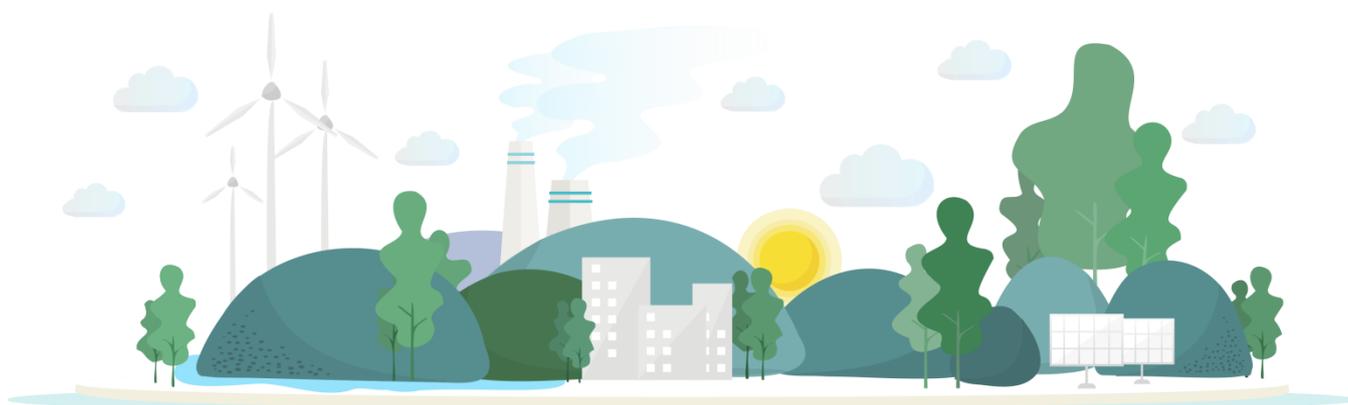
Signataire des Principes de l'investissement Durable en 2018, participant aux instances de place, Schelcher Prince Gestion souhaite se positionner comme acteur engagé de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Ainsi, la recherche ESG constitue une partie intégrante de ses processus d'investissement, et ce quelles que soient les classes d'actifs concernées. Cette approche permet de garantir la conformité des investissements au regard des grands enjeux liés au développement durable (Pacte Mondial des Nations-Unies, politique charbon, exclusion des armes controversées) et de fournir aux gérants de portefeuilles une vision complète des risques et opportunités auxquels les entreprises susceptibles d'être investis font face.

Nous avons développé une politique d'engagement qui vise à entamer un dialogue constructif avec des sociétés ayant une notation extra-financière en dessous de la moyenne de leur secteur. Ces échanges doivent les inciter à adopter des politiques et comportements responsables eu égard à leurs enjeux extra-financiers.

Le second objectif est d'avoir un rôle actif et collectif dans le développement de la finance responsable. Ces actions d'engagement comptent sur la mutualisation des énergies et des moyens. Ainsi, les actions d'engagement sont menées pour le compte de Schelcher Prince Gestion ainsi que pour le compte de Federal Finance Gestion, société sœur au sein d'Arkéa Investment Services, avec

laquelle les ressources sont partagées sur les expertises d'analyses financières et ESG.

La finalité de ces travaux d'engagement est simple : elle consiste à inciter les entreprises à mieux prendre en compte leurs impacts extra-financiers négatifs afin de réduire l'exposition aux risques de nos investissements ainsi qu'à saisir les opportunités liées aux enjeux de développement durable. In fine, ce sont les fonds détenus par nos clients et plus largement l'ensemble de nos parties prenantes qui doivent profiter de cet effort.

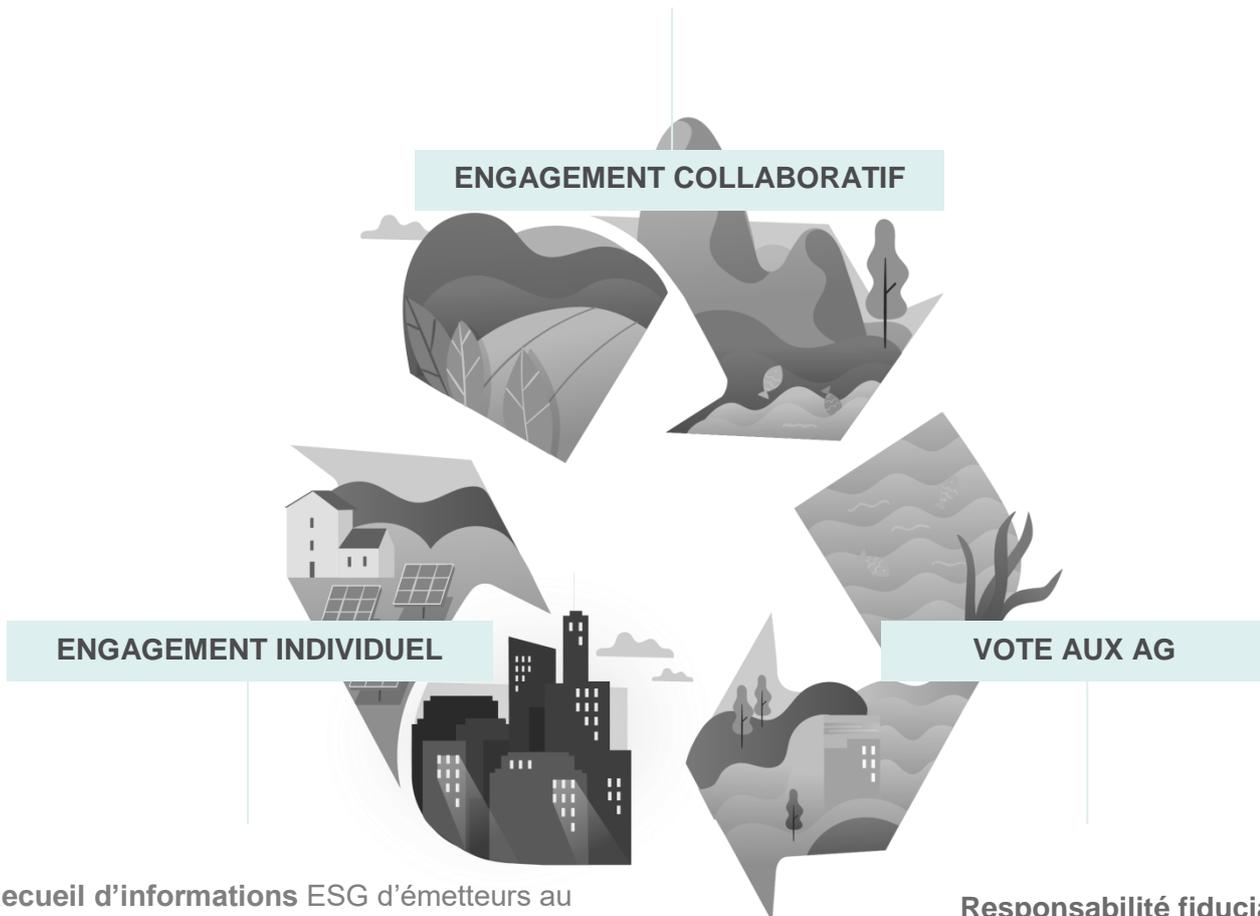


Ce document a été établi en conformité avec les dispositions de l'article R. 533-16 du code monétaire et financier dans le cadre de la directive « droit des actionnaires ». Il correspond au document intitulé « Politique d'engagement actionnarial » dans le texte de loi.

NOTRE DEMARCHE D'ENGAGEMENT

Logique d'influence :

participation avec d'autres investisseurs
à des initiatives ciblées



Recueil d'informations ESG d'émetteurs au cas par cas en lien avec:

- faible performance ESG
- controverse
- questionnaire envoyé aux sociétés dans le cadre de notre gestion en dette privée

Responsabilité fiduciaire:

Exercice d'une politique de vote dédiée en ligne avec nos valeurs.

L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Une démarche constructive

Les analystes de l'équipe Recherche ESG mènent auprès des entreprises dans lesquelles nous sommes investis, des démarches d'engagement individuel. Par un dialogue constructif et approfondi, nous les incitons à améliorer leurs pratiques ESG. Ces échanges visent à sensibiliser les entreprises à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et aux bonnes pratiques.

Nous ciblons, par cette démarche, les entreprises présentant une faible performance extra-financière, un important défaut de communication ou des cas de controverse liés à l'ESG. Nous sélectionnons les thématiques d'engagement en fonction de leur matérialité et de la performance de l'entreprise sur ces sujets.

Les analystes de l'équipe Recherche ESG contactent la société de différentes manières, selon le moyen le plus approprié. En général, le dialogue se fait lors de rencontres (Forums ESG) ou par conférence téléphonique dédiée. Si ce type d'échange n'est pas possible, un échange par mail est réalisé.

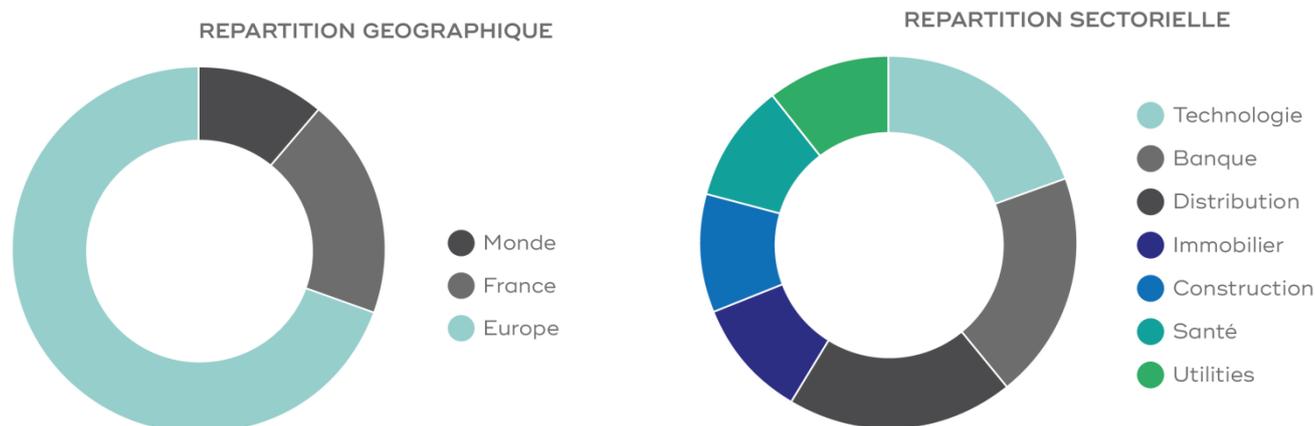
Nous estimons qu'un délai de 18 mois doit être accordé aux entreprises, car faire évoluer les comportements demande du temps.

A l'issue de la période d'engagement et dans le cas où le dialogue s'avère infructueux (entreprise non coopérative ou réponses ne s'inscrivant pas dans une démarche de progrès), la gestion doit procéder au désinvestissement.



Actions d'engagement sur l'univers coté

Au cours de l'année 2019, nous avons dialogué avec plusieurs sociétés, majoritairement françaises et européennes.



En 2019, 62.5% des sociétés engagées ont fait preuve d'amélioration dans leurs pratiques et/ou leur communication extra-financière. Conscientes de la valeur accordée aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, les sociétés montrent la volonté de s'inscrire dans de véritables démarches de progrès.

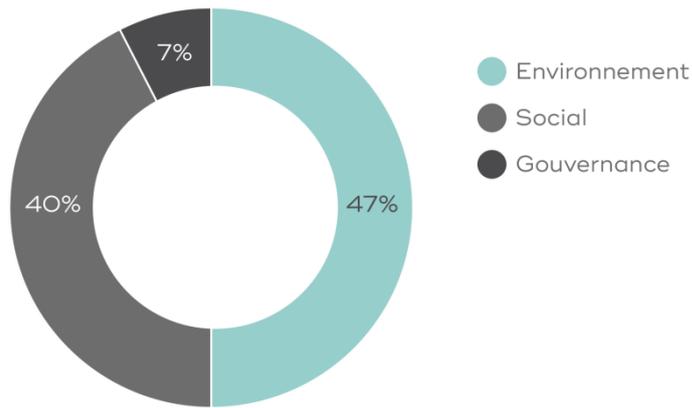
Toutes les démarches d'engagement que nous avons menées ont conduit à une réévaluation (positive ou négative) de la notation de la performance ESG des sociétés.

Au cours de l'année, seule une démarche d'engagement n'a pas porté ses fruits. L'absence de coopération de la société à communiquer sur les sujets ESG a mené à un désinvestissement des titres détenus.

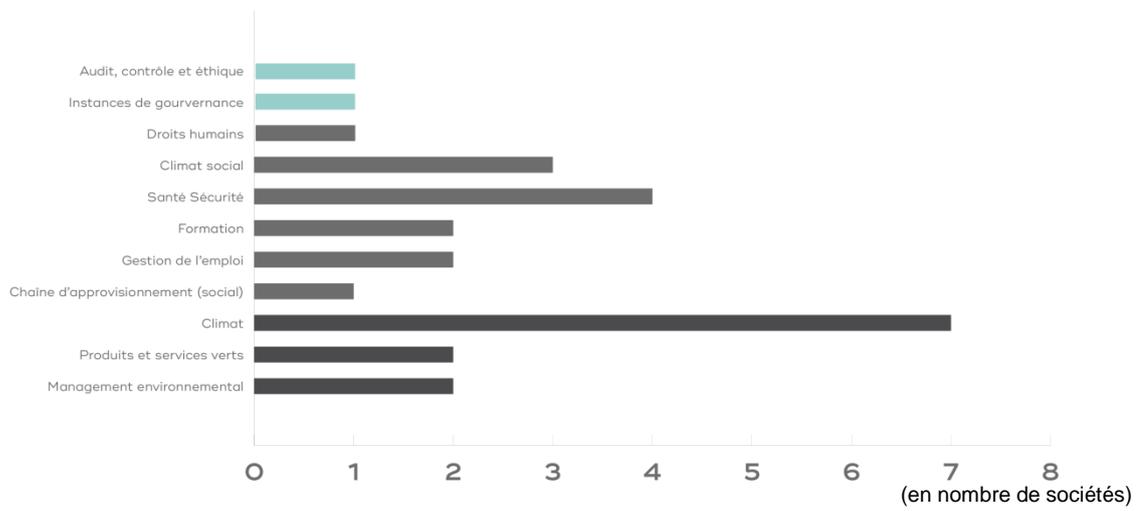
Pour chaque société, les analystes ESG déterminent les axes d'engagement. Généralement, les thèmes retenus sont des enjeux majeurs du secteur et insuffisamment traités par l'entreprise. Le dialogue porte également sur l'implication des sociétés dans des cas de controverses.

En 2019, les thèmes abordés avec les sociétés ont majoritairement porté sur l'environnement, et en particulier sur le climat. Les sujets sociaux ont également été bien approfondis, en particulier les domaines relatifs aux politiques santé-sécurité des collaborateurs.

THEMATIQUES



DETAIL DES THEMATIQUES D'ENGAGEMENT



L'engagement individuel en pratique

Pour illustrer nos démarches d'engagement auprès des sociétés, nous avons sélectionné quelques exemples de dialogues menés en 2019. Notre choix s'est porté sur trois entreprises présentes dans les portefeuilles de Schelcher Prince Gestion avec lesquelles les échanges ont été fructueux et présentant des caractéristiques très différentes, de par leur secteur d'activité, mais également leur histoire. En effet, la première est une société nouvellement créée, la seconde est née d'une scission récente et la troisième a plus d'un siècle d'existence.

CORESTATE



Secteur : Immobilier

Principaux enjeux sectoriels : transition énergétique, impact territorial, accès au logement

Corestate est une jeune société (2015) active dans le secteur de l'immobilier en Europe. Le manque de données publiques ESG nous a amenés à entamer un dialogue avec elle. Nos premiers échanges, qui ont porté sur la stratégie ESG globale de l'entreprise, se sont avérés satisfaisants. Corestate a signé les PRI, désigné un responsable RSE et a publié son premier *Sustainability Report* en juin 2019. Des échanges complémentaires ont été réalisés, par téléphone et lors d'une rencontre avec les responsables Relations Investisseurs. Ils ont principalement porté sur des changements survenus au sein de la Direction, la constitution d'une base de données pour le suivi des impacts environnementaux du parc immobilier et la gestion des ressources humaines.

Sujets abordés :

Stratégie ESG
Pratiques de gouvernance
Management environnemental
Politique RH

Interlocuteurs :

Responsable RSE
Département des
relations investisseur

Avis de l'analyste :

Corestate présente les caractéristiques d'une entreprise qui se met en ordre de marche pour bien prendre en compte ses enjeux ESG dans sa stratégie. Si certains sujets manquent encore de transparence et de structuration, nous soulignons la forte volonté d'amélioration sur les sujets extra-financiers.

Décision : Intégration dans l'univers investissable

CECONOMY



Secteur : Distribution

Principaux enjeux sectoriels : gestion de la chaîne d'approvisionnement, politique de santé-sécurité, gestion des impacts environnementaux

Ceconomy est née de la scission du groupe Metro AG en deux entités, en juillet 2017. A compter de cette scission, Ceconomy n'a plus bénéficié des politiques RSE de son ancienne société-mère, ni des moyens ou reporting existants. La politique RSE du groupe a dû être reconstruite entièrement et formalisée.

L'équipe Recherche ESG a entamé une démarche d'engagement avec Ceconomy en septembre 2018. Des échanges ont eu lieu avec la société et nous avons pu obtenir des précisions sur les éléments transmis dans les communications du groupe, notamment sur sa stratégie environnementale et sa politique de ressources humaines.

Sujets abordés :

Politique RSE
Stratégie environnementale
Politique RH

Interlocuteurs :

Département des
relations investisseur

Avis de l'analyste :

Si la démarche RSE manquait parfois de politiques dédiées ou d'indicateurs agrégés, nous notons que Ceconomy est pleinement consciente de sa responsabilité et a mis en place une gouvernance et une organisation dédiée à ce sujet, et l'applique en priorité sur son principal actif : MediaMarktSaturn Retail Group.

Décision : Ceconomy a clairement identifié ses enjeux extra financiers et elle continue à déployer sa propre stratégie. Nous trouvons que les axes de RSE qu'elle décide de suivre sont pertinents. L'engagement avec la société a mis en évidence la volonté de cette dernière de progresser. La dynamique mise en place nous semble satisfaisante. La publication du rapport RSE en décembre 2019 nous a confirmé les progrès réalisés.



Secteur : Services aux collectivités

Principaux enjeux sectoriels : Emissions de CO2, mix énergétique, gestion de l'eau

Veolia est une société française principalement positionnée sur les segments de l'eau (gestion des réseaux d'adduction d'eau et traitement des eaux usées), des déchets et de l'énergie (production et distribution d'électricité). Une démarche d'engagement est initiée de longue date et se traduit par de nombreux échanges fructueux portant essentiellement sur la politique environnementale du groupe et plus particulièrement sur la gestion des fuites des réseaux d'adduction d'eau et le niveau des émissions de gaz à effet de serre.

Sujets abordés :

Emission de CO2

Actifs charbon

Gestion des ressources en eau

Interlocuteurs :

Département des relations investisseur

Département RSE

Avis de l'analyste :

Le niveau élevé des émissions de CO2 s'explique essentiellement par l'activité charbon du groupe (3 centrales). La problématique a été clairement identifiée chez Veolia, qui a planifié la conversion de ses centrales charbon en centrales gaz, énergie fossile la moins émettrice. Pour la gestion des fuites d'eau, le groupe est performant mais victime de deux écueils : une réputation d'excellence opérationnelle qui l'amène à intervenir sur des réseaux peu performants et un défaut d'indicateurs pertinents permettant de juger des efforts réellement entrepris.

Décision : La gestion des impacts environnementaux nous semble très convaincante. Nous apprécions que Veolia traite en interne la problématique charbon (conversion) plutôt que de se défausser du problème en cédant ses centrales à d'autres entreprises.

— Actions d'engagement sur l'univers de dettes privées

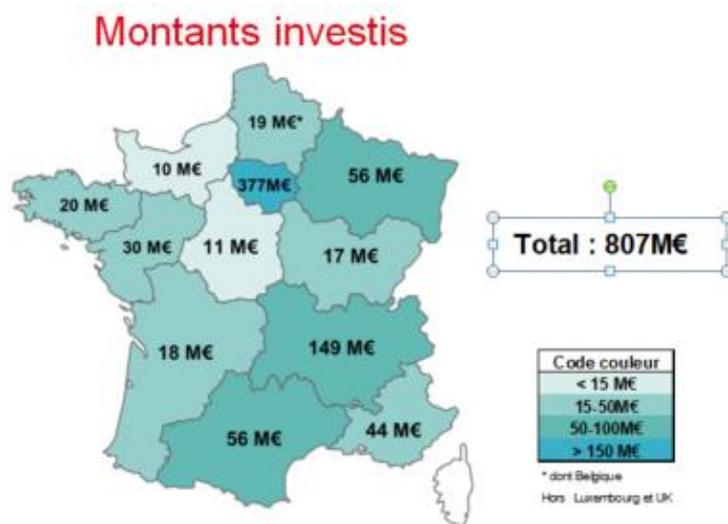
Contexte

En 2014, Schelcher Prince Gestion a créé une activité de gestion de dette privée, ce développement s'inscrit dans la création par les pouvoirs publics des Fonds de Prêt à l'Economie.

Cette activité permet à Schelcher Prince Gestion de saisir des opportunités d'investissement dans des petites et moyennes entreprises ainsi que des entreprises de taille intermédiaire par un financement en dette senior.

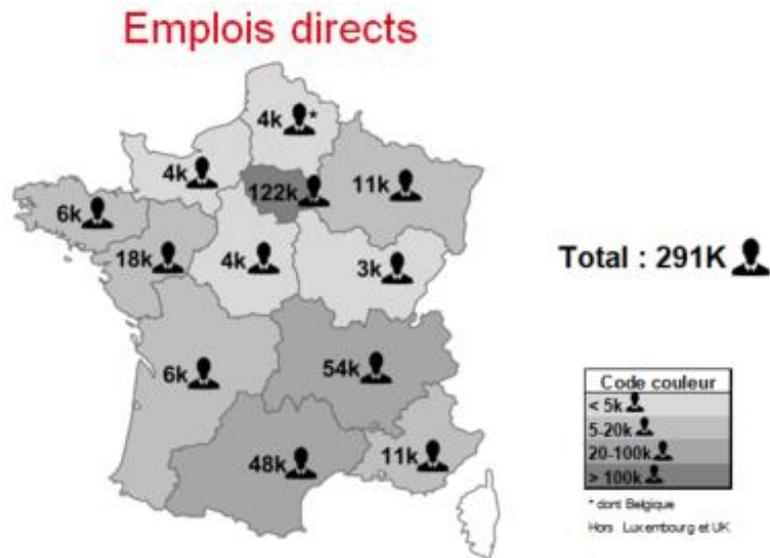
Ces financements concrétisent également la vocation de Schelcher Prince Gestion, comme des différentes sociétés composant Arkéa Investment Services, d'accompagner et soutenir le développement économique de nos territoires. Les investissements sont ainsi réalisés dans une perspective de long termes avec une durée de 5 à 7 ans.

Ainsi, depuis 2014, ce sont 5 fonds investis en dettes privées qui ont été créés par Schelcher Prince Gestion, représentant 1,4 milliard d'euros levés pour un peu plus de 800 millions investis au travers d'une centaine d'opérations réalisées.



Investissements réalisés sur l'activité dette privée de Schelcher Prince Gestion

Ces investissements, au-delà de l'intérêt financier pour les clients, représentent un soutien au tissu économique local et donc à l'emploi en France.



Investissements réalisés sur l'activité dette privée de Schelcher Prince Gestion

Afin de sélectionner les investissements réalisés, plus de 170 opportunités sont étudiées chaque année.

Les enjeux ESG sont intégrés dans le processus de sélection depuis 2016 avec la signature par les entreprises sélectionnées du respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Depuis 2017, une notation extra-financière des émetteurs est réalisée.

Ces échanges représentent l'opportunité de dialoguer avec les entreprises pour promouvoir les meilleures pratiques sur les principaux enjeux de développement durable.

Bilan

19 c'est le nombre d'entreprises émetteurs de dettes privée avec lesquelles nous avons eu une ou plusieurs actions d'engagement.

Les échanges qui ont ainsi été menés portent sur l'ensemble des investissements ainsi réalisés en 2019 et reflète leur importance dans nos processus d'investissements.

Lors de ces échanges l'ensemble des thèmes de développement durables sont abordés :

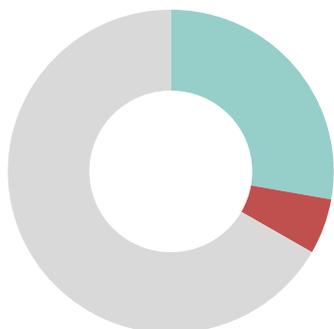
- questions environnementales : pollution, émissions de gaz à effet de serre, politique environnementales et systèmes de management,
- relations sociales : conditions de travail, égalité des chances, santé sécurité, développement des compétences,
- gouvernance : fonctionnement des instances de gouvernance, politique RSE et conduite des affaires,
- relations avec les parties prenantes externes : relation avec les fournisseurs, relations avec les clients, la société civile et responsabilité des produits.

Ces échanges ont lieu au moment de l'investissement mais également lors de revues annuelles. Ces revues sont ainsi l'occasion de revenir sur les pratiques des entreprises et de constater les améliorations ainsi que les axes de progrès restant à travailler. Pour Schelcher Prince Gestion, ces revues sont enfin l'occasion d'affiner les méthodologies et la pertinence des questions posées afin de prendre notamment en compte les évolutions des pratiques des secteurs dans lesquelles ces entreprises évoluent.

Ainsi, nous pouvons constater une amélioration globale des pratiques ESG de la totalité des entreprises que nous suivons. Dans le détail, les enjeux sociaux sont ceux qui ont connu la plus forte amélioration (84%). Les questions environnementales sont mieux prises en charges dans plus de la moitié des cas. Enfin la gouvernance ainsi que les relations avec les parties prenantes ont connu une meilleure gestion pour respectivement 26% et 32% des entreprises suivies.

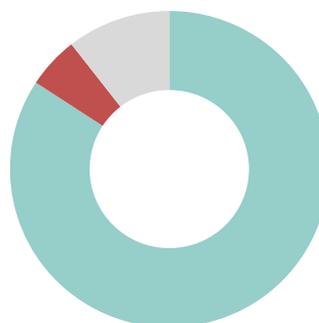
Evolutions des notations des entreprises émettant de la dette privée avec lesquelles nous échangeons sur les enjeux de développement durable :

Gouvernance



Amélioration Dégradation
Stabilité

Social



Amélioration Dégradation
Stabilité

Environnement



Amélioration Dégradation
Stabilité

Partie prenantes externes



Amélioration Dégradation
Stabilité



L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

L'exercice des droits de vote fait pleinement partie d'un processus de gestion responsable. Dans le cadre de son mandat, Schelcher Prince Gestion se doit d'exercer ces prérogatives dans le cadre de sa politique.

Rappel de la politique de SPG

Principe de la politique :

- Schelcher Prince Gestion exerce ses droits de vote en toute indépendance et dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de ses OPCVM.
- En dessous d'un seuil de 2% du capital d'un émetteur détenu pour une même catégorie de titres, Schelcher Prince Gestion considère que le nombre de voix détenues lors des votes à l'AG ne donne pas un poids suffisant pour défendre l'intérêt des porteurs. Par ailleurs, les coûts engendrés seraient trop importants comparativement à l'intérêt que cela est susceptible d'apporter aux clients.
- Enfin, sont exclues des votes toutes les sociétés étrangères, car il est particulièrement compliqué et coûteux de voter comparativement à l'intérêt que cela est susceptible d'apporter aux porteurs.

Règles de vote de la politique

Thème des résolutions	Commentaires
Décisions entraînant une modification des statuts	Analyse au cas par cas
Approbation des comptes et affectation du résultat	SCHELCHER PRINCE GESTION vote contre si les contrôleurs légaux des comptes ont émis des réserves.
Nomination et révocation des organes sociaux	Analyse au cas par cas avec une attention particulière aux recommandations de l'AFG.
Conventions dites réglementées	SCHELCHER PRINCE GESTION vote pour si anciennes conventions réglementées et si attestées par les contrôleurs légaux des comptes ; pour les nouvelles conventions réglementées, analyse au cas par cas.
Programme d'émission et de rachat de titre de capital	Analyse au cas par cas avec une attention particulière aux recommandations de l'AFG.
Désignation des contrôleurs légaux des comptes	Analyse au cas par cas.

En pratique, Schelcher Prince Gestion est une société de gestion dont les portefeuilles sont principalement investis dans des titres obligataires (obligations, obligations convertibles en actions, billets de trésorerie, dette privée...). Ainsi, et en application de la politique de vote précédemment décrite, Schelcher Prince Gestion n'a pas eu l'opportunité d'exercer ses droits de vote en 2019.